

Outils technologiques de notification des contacts au Québec  
**Retour à la case départ**

**Montréal, le 25 août 2020** – La Ligue des droits et libertés (LDL) dénonce le fait que la commission parlementaire sur les outils technologiques de notification des contacts semble n’avoir été qu’un exercice de relations publiques pour le gouvernement Legault.

« On retourne à la case départ. Le ministre Caire nous dit qu’actuellement, les outils technologiques de notification des contacts ne seraient pas nécessaires au Québec puisque la propagation du virus semble sous contrôle. Mais il nous dit aussi qu’il travaille à être prêt à en déployer si jamais la situation s’envenimait. Pourtant, ce n’est pas du tout ce qu’ont dit la majorité des expert-e-s consultés! L’efficacité de ces outils n’a pas été prouvée, même lors des pics de la pandémie. La technologie *Bluetooth* n’a pas été conçue pour calculer les distances! Il y a donc un fort risque de faux positifs avec cette technologie. On sait aussi que ces outils laissent de côté les populations les plus marginalisées, qui sont celles qui sont les plus touchées par le virus! Est-ce que le gouvernement a bien écouté? », s’exclame Alexandra Pierre, présidente de la LDL.

Mme Pierre rappelle que la crise sanitaire des derniers mois a mis en lumière les inégalités de santé et le manque de moyens du système de santé québécois, mis à mal par des décennies de politiques d’austérité.

« C’est ça le réel problème : pour contrer efficacement la COVID-19 et ce type de crises sanitaires qui pourraient se multiplier dans les prochaines années, il est impératif de donner les moyens nécessaires au système de santé, pas de perdre du temps à s’acharner avec des outils dont l’efficacité n’est pas démontrée. Le gouvernement doit concentrer toutes ses énergies à mieux soutenir et à développer les méthodes traditionnelles qui font appel au traçage manuel des contacts. Il doit aussi consolider sa politique de dépistage massif, notamment pour les personnes les plus vulnérables et exposé-e-s au virus », conclut-elle.

-30-

**À propos de la Ligue des droits et libertés**

La LDL est un organisme sans but lucratif, indépendant et non partisan, issu de la société civile québécoise et affilié à la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH). Depuis plus de 50 ans, elle milite en faveur de la défense et de la promotion de tous les droits humains reconnus par la Charte internationale des droits de l’homme.

**Pour informations et entrevues :**

Elisabeth Dupuis, Responsable des communications de la Ligue des droits et libertés  
C : 514-715-7727